



Peut-on déclarer un sans papier a la caf

Par **caffou**, le **18/02/2015** à **23:31**

bonsoir,
je suis de nationalité française et depuis 1 an je suis avec un homme sans papiers et on viens de prendre un appartement pour y vivre ensemble et bien sur le bail est juste a mon nom a moi,
problème je ne sais pas si j'ai le droit de le déclarer a la caf sachant que moi je suis étudiante boursière et que lui il est entré en france avec visa étudiant et il avais avant un appartement avec la caf a son nom c a dire qu'il est enregistré chez eux avec un numéro d'allocataire et il a ses anciennes déclaration d'impots. merci de me répondre c'est urgent SVP

Par **gracemanadja**, le **23/02/2015** à **13:43**

Bonjour
Mais tu déclarer ou pas on va pas la prendre mais si il a un passeport tu peux le mettre en dessous tu écris que il est sans papier